

**CHAMPIONNAT COTE D OR DES CLUBS
POUILLY EN AUXOIS
8 NOVEMBRE 2020**

REGLEMENT:

Chaque club pourra présenter une ou plusieurs équipes. Une équipe mixte pourra être constituée.

4 pêcheurs par équipe répartis sur 4 secteurs (2 secteurs bassin de POUILLY et 2 secteurs bassin d'ESCOMMES) suivant nombre d'équipes.

Règlement FFPSED, classement au poids, canne limitée à 13 mètres, moulinet interdit

LIMITATIONS:

Amorce 10 litres terre comprise

Esches 1 litre dont 1/2 litre de fouillis ou vers de vase

PROGRAMME:

08H00 Rendez-vous Membres du CDPSSED 21

08h30 Rendez-vous Pêcheurs.

08H45 Tirage au sort

09H30 Auto-contrôle des esches et amorces

10H20 Amorçage

10H30 Début de la manche

14H30 Fin de la manche

15H30 - 16H30

Remise des prix championnat de Côte d'Or des club

Remise des prix du Challenge Départemental

Vin d'honneur

Les équipes seront transmises par les présidents de section à Régis NICOLLE avant le 31 10 2020.

SANS RESTAURATION - NI BUVETTE

